



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Pierre-les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité

**QUE** : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 10 janvier 2017, a adopté le règlement :

**2017-210**

**Règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité**

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 13 janvier 2017.



Martine Lafond,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le treizième jour du mois de décembre deux mille dix-sept, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 janvier 2017.

  
Martine Lafond, directrice générale et  
secrétaire-trésorière